

quer que le président de Monarch Life a déclaré que le marasme du logement tenait essentiellement à la rareté des projets d'immeubles présentés par des entrepreneurs et des promoteurs. Il a ajouté qu'il ne pouvait prêter de fonds hypothécaires que dans la mesure où des projets lui étaient présentés. Le ministre peut-il nous informer du montant des fonds qui ont été versés?

● (1540)

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur. Il s'agissait des conseils donnés aux établissements de crédit à propos d'un programme, mais non pas d'une obligation, comme c'est présentement le cas. Depuis plusieurs années—suivant les derniers renseignements, qui m'ont été communiqués au mois d'août—les fonds privés investis dans les habitations à dividendes limités, le Programme d'assistance à l'acquisition d'une maison et surtout dans le programme de logements locatifs, ont dépassé les 300 millions de dollars. Mais même cela ne nous satisfait pas. Il nous faut une plus grande certitude quant à l'action que nous voulons mener cette année, du point de vue de la continuité du marché. Nous voulons que les constructeurs puissent s'organiser pour une période de quatre ans, et que les municipalités et les provinces puissent elles aussi s'organiser. De cette manière, nous pourrions réaliser les économies de grande envergure permettant de produire à prix compétitifs, et ainsi de faire baisser les prix et les coûts. C'est là un élément important de notre programme. Nous voulons que l'industrie du bâtiment sache où elle va, plusieurs années à l'avance. Je pense que c'est là le facteur le plus important.

Selon ce qu'ils m'ont dit ce matin, cela intéresse aussi les ministres provinciaux avec lesquels je collabore depuis un an. Cette question-là les touche de près, au même titre que le gouvernement fédéral. Ils y attachent beaucoup d'importance et sont de tout coeur avec nous.

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, James Lorimer, analyste torontois des affaires d'urbanisme, affirmait dans un mémoire présenté à la Commission royale sur les groupements de sociétés que, dans la région métropolitaine de Toronto, le profit réalisé par la spéculation foncière représente 24 p. 100 du prix de vente d'une maison neuve. Il a demandé ce que le gouvernement entendait faire en ce qui concerne les profits de cette spéculation. Selon son étude, 24 grands promoteurs détenaient en 1973 plus de 41,000 acres de terrains à l'intérieur et aux environs de la région métropolitaine, qu'ils revendaient au compte-gouttes à un petit nombre d'acheteurs assez fortunés pour payer les prix demandés.

Au cours de la réunion qui a eu lieu ce matin, le ministre a-t-il demandé aux ministres provinciaux d'adopter des lois sévères pour éviter cette forme d'accaparement foncier à caractère spéculatif? A-t-il, oui ou non, recommandé cet après-midi que des capitaux plus efficaces soient prévus pour le remembrement urbain dans les provinces?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, nous affecterons plus de fonds au remembrement foncier, mais ce qui importe surtout, c'est de voir à ce que ces terrains soient viabilisés. Nous avons innové à cet égard en ajoutant les conduites de distribution d'eau et les installations de traitement des eaux, ce qui sera très utile. Le principal problème consiste à mettre ces terrains en vente.

Bien que l'étude Lorimer soit intéressante, la série de propositions ne concerne pas vraiment la spéculation foncière. Cependant, le ministre des Finances est en train d'examiner avec moi cette question très sérieusement. A l'heure actuelle, la spéculation elle-même ne semble pas

Questions au Feuilleton

causer trop de problèmes. Le véritable problème consiste à obtenir les terrains viabilisés et les autorisations nécessaires pour construire les logements à prix modique qui visent les propositions. Les entrepreneurs n'obtiendront pas les fonds et les autorisations nécessaires s'ils ne construisent pas le genre de logements peu coûteux dont les Canadiens ont besoin à l'heure actuelle et que nous sommes résolu à leur fournir.

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Français]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 3122, 3126, 3127.

[Texte]

LA BROCHURE RELATIVE AU PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

Question n° 3122—**M. Cossitt:**

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il fait imprimer, par l'entremise de Parcs Canada, une brochure indiquant les tarifs et autres droits visant les usagers du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent et, dans l'affirmative, a) qui en a assuré l'impression, b) combien d'exemplaires ont été imprimés, c) quel en a été le coût?

2. De telles brochures ont-elles été brûlées au bureau d'administration du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent à Mallorytown Landing et, dans l'affirmative, a) quand, b) qui en a donné l'ordre, c) pour quel motif?

3. Une autre brochure a-t-elle été imprimée et, dans l'affirmative, a) quand, b) par qui, c) sur l'ordre de qui, d) à quel prix, e) la réimpression s'explique-t-elle par la pression que l'opinion publique aurait exercé pour convaincre le gouvernement de modifier les tarifs?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui. a) L'Imprimerie du gouvernement canadien, Astro Graphics de Cornwall; b) 125,000 pour tous les parcs nationaux et parcs historiques nationaux en Ontario, 2,000 (version préliminaire pour distribution hâtive); c) \$2,399; \$33.60.

2. Non.

3. Oui. a) Le 28 juillet 1975. b) L'Imprimerie du gouvernement canadien. c) Directeur intérimaire, région de l'Ontario. d) \$2,343.52. e) Non.

LES AFFICHES EN LANGUE ANGLAISE DE L'IMMEUBLE LESTER B. PEARSON

Question n° 3126—**M. Cossitt:**

Les affiches anglaises ont-elles disparu dernièrement de l'immeuble Lester B. Pearson qu'occupe le ministère des Affaires extérieures et, dans l'affirmative, ont-elles été enlevées a) par des inconnus, b) conformément à des directives reçues, c) qui a donné les directives, d) M. Marcel Roussin est-il mêlé d'une façon quelconque à cette question, e) dans quelle mesure?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures, la réponse est affirmative; récemment, quelques affiches ont en effet disparu de l'immeuble Lester B. Pearson. Les réponses aux autres questions sont